



RÉSULTATS DE LA GRÈVE DU 15 MAI

	A+	A	B	C	Total
44	9,01%	23,39%	38,18%	36,65%	33,27%
national	23,46%				

AUDIENCE CHEZ LE SECRÉTAIRE D'ETAT AU BUDGET

Les organisations syndicales (OS) représentées au CTR ont été reçues jeudi 15 mai, jour de la grève, par le Secrétaire d'Etat au Budget, Christian ECKERT.

Plusieurs points ont été évoqués :

- la situation des effectifs à la DGFIP et l'arrêt des suppressions d'emplois,
- les conditions de travail,
- les traitements indiciaires et, notamment, le gel de la valeur du point d'indice,
- le régime indemnitaire,
- le dialogue social.

S'agissant de la situation des effectifs, le Ministre a insisté sur ce qu'il qualifie de "geste significatif" : le recrutement au 1^{er} octobre prochain de 500 lauréats inscrits sur la liste complémentaire du concours commun de catégorie C (voir article suivant). Il a également indiqué que la possibilité d'appeler d'autres d'ici le 1^{er} octobre n'était pas exclue.

En revanche, il n'a pris aucun engagement sur le niveau global de l'emploi à la DGFIP et n'a pas répondu à notre demande d'arrêt des suppressions d'emplois.

Sur la question des conditions de travail, les OS ont rappelé que les dispositifs d'amélioration mis en place à la DGFIP devaient impérativement aboutir à des résultats concrets, ce qui est loin d'être le cas.

S'agissant du gel de la valeur du point d'indice, le Ministre a indiqué que ce gel ne serait pas éternel (!) et que cette question serait réexaminée chaque année en fonction du contexte économique. Il a également insisté sur le fait que l'augmentation de la valeur du point profite davantage aux salaires les plus élevés. Ce dernier propos a amené le Syndicat à penser que le gouvernement serait peut-être tenté de privilégier des mesures catégorielles.

FO a mis en garde le Ministre sur le risque de tassement de la grille indiciaire et de démotivation de l'encadrement. Nous avons également rappelé que, de notre point de vue, l'ensemble des agents doit avoir son niveau de technicité et d'implication professionnelle reconnu.

C'est pourquoi, **FO** a également alerté le Ministre sur le caractère démotivant que pourraient avoir des mécanismes de compensation différenciés selon les catégories statutaires, en cas de perte dans le cadre du régime indemnitaire fusionné.

Enfin, en terme de dialogue social, et dans la mesure où le



départ de l'actuel Directeur Général a été confirmé alors que le nom du nouveau n'est pas encore connu, nous avons insisté sur le besoin d'un dialogue constructif et sans tabou nécessaire à la DGFIP.

CONCOURS C : LE MINISTRE ENTROUVRE, TIMIDEMENT, LA PORTE

Le Ministre des Finances a donné son accord pour procéder à l'appel de 500 lauréats sur la Liste Complémentaire du concours des agents de catégorie C.

Pour la Direction Générale, cette décision vise à anticiper des départs en retraite plus nombreux que prévus en 2014. Il n'en demeure pas moins que pour **FO**, la situation des effectifs dans de nombreux postes comptables et services est aujourd'hui intenable.

FO revendique l'appel de toute la liste complémentaire du concours, afin d'améliorer tant les conditions de travail des agents que l'exercice des missions.

RAPPEL : une pétition intersyndicale est en cours de signature (en actualité sur notre site <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044>)

CADRES B : MUTATION

Sur notre site, la carte des effectifs après le projet de mouvement, le tableau d'interclassement des cadres B, ainsi que les cartes des affectations prévues au 1^{er} septembre 2014 (FF et FGP) avec les niveaux de coupure.

Mouvement de mutations 2014 (CAPN cadres B)

LES ÉLUS **FO** DEMANDENT UNE JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE DE CONSULTATION

Le 15 mai, comme un tiers des agents, les élus **FO** étaient en grève contre la poursuite des suppressions d'emplois, les réformes et restructurations régressives, la réduction des crédits, les attaques contre les droits et garanties, les abandons de missions, franchises ou larvées, sont autant d'ingrédients qui sont à la source de la dégradation des conditions de vie au travail et du mal être grandissant des personnels.

Cette situation se fait lourdement sentir dans le projet de mouvement de mutation de la catégorie B connu depuis le 13 mai et qui fait apparaître dans l'ensemble du réseau

1351 vacances d'emplois B.

Cette journée d'action se situe dans le temps de consultation/préparation prévu pour l'ensemble des élus nationaux en vue de la CAP de mutations de catégorie B. Quoi qu'il en soit, nous considérons que les agents concernés par une demande de mutation à l'occasion de cette CAPN ne doivent pas être lésés dans la défense de leur dossier.

A ce titre, les élus **FO** demandent la



compensation de la journée du 15 mai 2014 par le rajout d'une journée de consultation avant la tenue de la CAPN prévue initialement pour le 05 juin 2014.

Comité technique ministériel (CTM) du 30 avril 2014

COMMENT REPEINDRE LES MURS SANS CHANGER LE CADRE ?

Programmé de longue date, ce CTM a pris une envergure toute particulière avec la présence des ministres.

M. Sapin a, dans son propos introductif, voulu donner quelques orientations mais aussi réponses, après les réunions bilatérales des jours précédents. Après avoir loué le professionnalisme des agents et leur courage, le ministre a convenu que peu de ministères ont su se réformer autant ces vingt dernières années. Il a admis que cette accumulation de réformes a pu créer un doute sur la pérennité du périmètre des missions ministérielles. Il a affirmé qu'il n'y avait pas de ministère prioritaire (mais il n'a pas démenti l'inverse). Dans le prolongement du discours présidentiel du 29/04, il a annoncé l'ouverture d'un cycle de réunions pour **effectuer une revue générale des missions de chaque direction de Bercy**, tout en soulignant que cet exercice ne se substituait pas aux démarches stratégiques en cours ! Une première réunion est programmée le 28 mai et ce chantier doit être conclu à la fin de l'année.

Cette annonce répond pour partie à une demande récurrente de **FO**, d'un débat sur les missions d'un service public économique et financier républicain. Pour autant, au moment où le cadre budgétaire reste toujours contraint, (l'adoption du plan d'austérité et ses 50Mds d'€ supplémentaires de réduction des dépenses publiques le confirme), l'exercice court le risque au final de n'être qu'une figure de style permettant de démontrer que des gains de productivité sont encore possibles dans les directions de Bercy.

Après la RGPP et la MAP, il ne faudrait pas voir se créer la RGMB (Révision Générale des Missions de Bercy), avec ses mêmes conséquences sur l'emploi et les crédits budgétaires ! Le ministre n'a d'ailleurs pas remis en question la poursuite des suppressions d'emplois pour les prochains exercices budgétaires !

Au contraire, il a confirmé la nécessité de développer la dématérialisation de toutes les procédures, en particulier à la DGFiP. Propos confirmés par la suite par M. Eckert, secrétaire d'Etat qui entend poursuivre les travaux engagés par son prédécesseur sur le contrôle fiscal.

Le ministre a également annoncé qu'il venait de signer le Plan Ministériel de Qualification (Listes d'aptitude) et validé le projet d'arrêté des Promus/Promouvables (Tableaux d'avancement).

Il a réaffirmé son souhait de voir aboutir un accord sur le plan de prévention des risques psycho-sociaux, en l'élargissant à la santé et la qualité de vie au travail et en prenant l'engagement de lui octroyer des moyens. De même, il a souligné sa volonté d'avoir une action forte envers les personnels de prévention, sans en préciser les contours.

Il a confirmé son attachement à l'action sociale ministérielle, sans pour autant s'engager sur le maintien de

son budget. Il a en revanche avalisé l'achat par l'EPAF d'un nouveau centre de vacances en partenariat avec une association du ministère de la justice.

Interrogé par **FO**, il a confirmé tout l'intérêt qu'il portait à voir se poursuivre et aboutir les négociations sur un plan d'action "égalité professionnelle".

En réaction au discours ministériel, **FO** a rappelé le climat social conflictuel dans les directions de Bercy qui ne peut que s'aggraver après l'adoption du plan d'austérité par les députés. Si certaines réponses marquent la volonté des ministres de renouer avec un dialogue social dense (pas moins de 4 cycles de réunions ont été annoncés lors de ce CTM), plus que le nombre c'est leur contenu qui importe.

FO, comme toujours, jugera sur les actes, même si le cadre budgétaire contraint et inchangé en ce qui concerne tout particulièrement la question de l'emploi, crée un doute sur la capacité des Ministres de mettre en adéquation leurs décisions avec leurs discours

Point d'information sur l'ONP

Le comité de suivi ministériel se réunit le 26 mai : le Secrétariat Général sera en capacité de présenter les dispositions mises en œuvre tant sur le devenir des missions que sur le volet social d'accompagnement des personnels.

Mise en place des CSRH et déploiement de SIRHIUS

Après l'abandon du Système d'Information Paye, la mise en œuvre des CSRH et le déploiement de SIRHIUS se poursuivent. Ceux-ci ont un impact important sur les conditions de travail des agents. Le constat peut être fait d'un bilan négatif pour tous les agents affectés dans les CSRH ou pour ceux qui ont besoin de faire appel à eux.

A l'INSEE, les agents ont aussi fait le constat de défaillances majeures dans le fonctionnement de SIRHIUS. Les syndicats ont demandé à ce que le CHSCTM soit saisi de ces questions dans le cadre de l'article 34 du décret de 1982 modifié, afin qu'il puisse faire des recommandations pour améliorer les conditions de travail dans les CSRH et le fonctionnement de SIRHIUS au vu de l'expérimentation menée à l'INSEE. Soumis au vote, ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Tripode de Nantes

Dans une déclaration commune, les syndicats ont renouvelé leur demande de reconnaissance du Tripode comme bâtiment amiante et l'ouverture rapide d'un processus de discussion sur la mise en œuvre des engagements et des demandes de M. AYRAULT (courrier du 28/02/2014).

M. Sapin a demandé au Secrétaire Général des ministères économiques et financiers d'organiser, avant fin mai, une réunion pour la mise en œuvre du plan d'action tel que défini par l'ex-Premier Ministre. Dans le même temps, une disposition législative sera élaborée pour que les fonctionnaires puissent être bénéficiaires de l'ACAATA (Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante).

Ce Comité Technique a permis aux nouveaux ministres de Bercy de développer leur feuille de route. Si une certaine arrogance a fait place à une disponibilité d'écoute, reste maintenant les faits. Il ne suffit pas d'une nouvelle couche de peinture pour restaurer le cadre !

